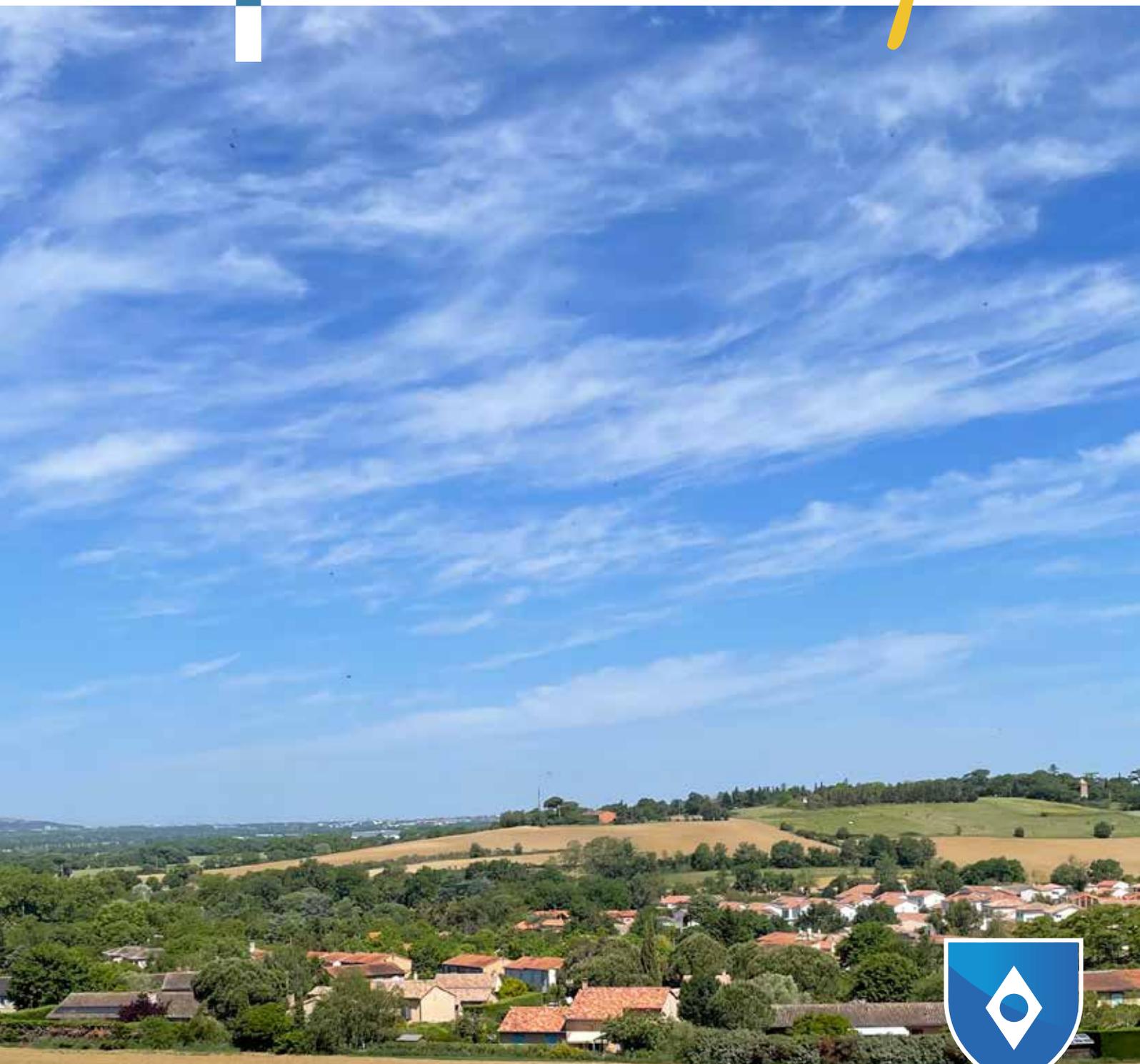


Juillet 2025

# Montlaur *info*

BULLETIN MUNICIPAL



◆ *Vie municipale*  
Projet SymbioM - **p. 7**

◆ *Travaux*  
Ça bouge à la plaine des sports - **p. 8-9**

◆ *Dates à retenir* **p. 36**

# Sommaire

<b>Vie municipale</b>	
Info bilan et budget	p. 4-6
SymbioM : vers un village dynamique, inculstif et durable...	p. 7
Ça bouge à la plaine des sports	p. 8-9
Plantons le décor	p. 10-11
Gestion des arbres et des haies	p. 10
La chapelle de Maravals	p. 14
Ressources humaines et sécurité	p. 14
Culture et divertissement	p. 15
Zoom sur... décoder la ZAC ! (du rivel)	p. 16-17
Jeunesse	p. 18
CCAS	p. 19
L'actu de la bibliothèque	p. 20
<b>Travaux</b>	p. 12-13
<b>Vie du Village</b>	
La vie des assos	p. 21-29
<b>Retour en images</b>	p. 30-31
<b>Vie du Village (suite)</b>	
Parole de parents pour l'ALAE	p. 32
Parole d'habitants	p. 32
Et si on faisait connaissance autour d'un repas ?	p. 33
<b>Interco'</b>	
Un nouveau centre de tri papiers et emballages	p. 34
Eau de pluie : les bons gestes	p. 34
<b>Dernière minute</b>	p. 35
Recensement	p. 35
Partir en vacances en toute sécurité	p. 35
<b>État civil</b>	p. 35
<b>Dates à retenir et recette</b>	p. 36



## MAIRIE DE MONTLAUR

05 61 81 00 00 / [www.mairie-montlaur31.fr](http://www.mairie-montlaur31.fr)  
[accueil@mairiemontlaur31.fr](mailto:accueil@mairiemontlaur31.fr)

### Ouverture

Lundi de 13h30 à 17h30 / Mercredi de 8h30 à 13h  
Jeudi de 13h30 à 17h30 / Vendredi de 8h30 à 13h

### Directeur de publication :

A. Humbert-Droz

### Rédaction :

Élus municipaux • Associations

**Crédit photos :** Élus municipaux • Associations

Photos de la fête : C. Girard

**Maquette, mise en page et impression :** Sicoval

**Tirage :** 1000 exemplaires - Papier PEFC

# Le mot du maire

Montlauraises, Montlaurais,

**À** l'approche des vacances estivales, j'ai le plaisir, au nom de toute l'équipe municipale, de vous présenter ce nouveau numéro de Montlaur Info. Un numéro qui, je l'espère, vous donnera à voir et à ressentir ce que nous avons su construire ensemble depuis maintenant un an et demi.



Car oui, n'en déplaise à celles et ceux qui ne manqueront sans doute pas de faire entendre leur voix à l'approche des prochaines échéances électorales, Montlaur vit.

Et mieux encore : Montlaur rayonne.

Comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent, notre village est redevenu ce lieu de vie chaleureux, festif et solidaire que nous appelions tous de nos vœux. Grâce à l'engagement sans faille et au travail exceptionnel de nos associations, accompagnées pour leur permettre de se développer, d'innover, de proposer, nous avons partagé des moments forts et conviviaux : le rallye, la fête locale, le spectacle de l'école... autant d'occasions de nous retrouver, simplement, pour être ensemble.

Montlaur, c'est aussi un service public qui se modernise et se renforce au quotidien, porté par des agents investis, attentifs, à l'écoute. De l'entretien des espaces communs à l'accueil des habitants, de l'urbanisme à la culture, en passant par le travail essentiel de notre CCAS, redevenu un acteur central du lien social : tous œuvrent pour que Montlaur soit un village accueillant pour chacun et tourné vers l'avenir.

Enfin, Montlaur est un village ambitieux. Le projet SymBioM en est une belle illustration. Il entre dans sa deuxième phase, et nous aurons, là encore, besoin de vous pour le faire grandir ensemble.

“

**OUI, MONTLAUR VIT. GRÂCE À NOS ASSOCIATIONS, GRÂCE À NOS AGENTS, ET SURTOUT GRÂCE À VOUS, MONTLAURAISES ET MONTLAURAI, QUI FAITES LE CHOIX CHAQUE JOUR DE PARTICIPER À CE RENOUVEAU.**

”

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de très belles vacances. Je vous donne rendez-vous le 6 septembre au Forum des Associations pour poursuivre, ensemble, cette belle aventure collective.

**Le maire, Arnaud Humbert-Droz**

## Rencontrez votre maire

**Un rendez-vous avec le maire ? Une idée à soumettre ? Un projet ?**

**Contactez le secrétariat de mairie au 05 61 81 00 00**

**Prochains conseils municipaux : 9 septembre et 15 octobre**

Ordres du jour disponibles sur Panneau Pocket,  
comptes-rendus consultables en mairie et sur notre site web.

## FINANCES : ANALYSER LE PASSÉ

### Finances de la commune : analyser le passé, stabiliser le présent, rebondir pour l'avenir !

Après un budget 2024 réalisé sous forte contrainte de temps du fait de la période d'élection municipale et des délais légaux à respecter, la mairie a pu anticiper la réalisation du budget 2025 et mettre en oeuvre la méthode qui lui est chère : **analyser pour mieux proposer.**

Pour cela, la commune a tout d'abord sollicité et bénéficié d'un accompagnement du service financier de la Haute-Garonne Ingénierie (HGI) et de conseils de la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques).

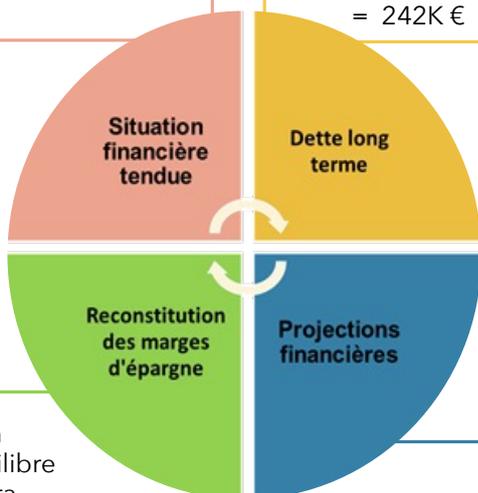
#### SYNTHÈSE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE / HGI

- La commune n'a pas dégagé une épargne suffisante pour financer ses investissements nécessitant un recours accru à l'emprunt entre 2021 et 2023

- L'équilibre financier se dégrade en impactant le déficit d'épargne nette

- Annuité 2024 = 212K €

- Annuité 2025 = 242K €



- Un équilibre devra être porté par une fiscalité plus dynamique, nécessaire pour autofinancer une enveloppe annuelle d'investissement

- L'équilibre s'améliore à partir de 2026

- Annuité 2026 = 44,6K €

#### ANALYSE FINANCIÈRE 2020-2024 / DRFIP

##### Principaux constats :

- > Les recettes réelles (+31 %) progressent moins rapidement que les charges réelles (+39,9 %)
- > La capacité d'autofinancement est en diminution (-44,7 %)
- > La contraction d'un emprunt en 2023, ajouté à la dette existante, conduit à disposer d'une capacité de désendettement au-delà des seuils d'alerte.

Ces travaux ont permis d'y voir plus clair sur la situation financière héritée mais aussi d'intégrer au mieux les contraintes externes (la réduction des dotations de l'État, par exemple).

#### UN EXEMPLE DE BAISSÉ DES RESSOURCES FISCALES IMPACTANT MONTLAUR ?

**Les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)** sont des taxes prélevées sur tous les transferts de propriété de biens immobiliers ou fonciers. Elles sont composées de deux taxes : la taxe Départementale sur la Publicité Foncière et la Taxe sur les Droits d'Enregistrement.

Les DMTO sont versés à l'État, aux départements et aux communes.

Pour notre commune, la DMTO a subi **une baisse de plus de 40 % en 2 ans**, passant de 100k € en 2023 à 59k € estimé pour 2025.

Cette phase d'analyse nous a permis d'élaborer une **stratégie financière axée sur une gestion rigoureuse des dépenses et la (re) constitution /restauration de notre capacité d'investissement.**



“ NOTRE OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX HABITANTS ET DE DÉFINIR UNE VISION CLAIRE ET AMBITIEUSE POUR L'AVENIR DE MONTLAUR. ”

## GESTION RIGOUREUSE

- > Les dépenses de fonctionnement sont stabilisées aux valeurs des exercices antérieurs, malgré l'inflation des prix, grâce à un arbitrage critérisé et partagé dans le but de répondre aux nécessités du quotidien immédiat.
- > La réorganisation des dettes d'emprunts provenant d'exercices antérieurs avec des valeurs record résiduelles sur 2024 et 2025, dépassant les 200 000 € par année. À partir de 2026, une diminution drastique de la dette d'emprunts à 46 000 € grâce au remboursement anticipé d'emprunts et la fin programmée de certains prêts.
- > Le renforcement de la maîtrise de la constitution des budgets par l'établissement d'une comptabilité analytique, dans le cadre d'un projet interne réalisé par nos agents administratifs.

## (RE)CONSTRUIRE UNE CAPACITÉ À INVESTIR POUR LE FUTUR

- > L'amélioration en cours du processus de veille et de demandes de subventions (État / région...)
- > Nécessité d'une Fiscalité plus dynamique, maîtrisée et anticipée. Cela se traduit par une augmentation modérée du taux d'imposition des taxes directes locales de 2 % en 2025.

### 2024 : UN BILAN FINANCIER POSITIF

Le compte financier unique (CFU) fait apparaître :

- > Un **excédent de fonctionnement de 523 740 €** (dont 38 991 € de résultat de l'exercice 2024).
- > Un **solde d'exécution d'investissement de 281 397 €**.



## STRATÉGIE DE RECHERCHE DE PARTENAIRES FINANCIERS

La recherche de partenaire financier est un élément crucial pour permettre à la commune de réaliser les investissements indispensables à l'amélioration de la qualité du service public.

À titre d'exemple, en 2025, des financements seront sollicités auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne concernant :

- > le renouvellement de nos matériels roulants, (très) vieillissants (C15, tracteur...) pour optimiser le travail des agents.
- > des travaux urgents et prioritaires visant la sécurité (paratonnerre) ou la capacité d'utiliser notre patrimoine (chaufferie de l'école).

Les aides sollicitées pourraient permettre un financement compris entre 40 et 50 % du montant des dépenses.

Selon les réponses obtenues, les projets d'investissements pourront être priorités afin de maintenir une gestion rigoureuse du budget communal.



## FINANCES : LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2025

### FINANCES DE LA COMMUNE : LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2025



#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

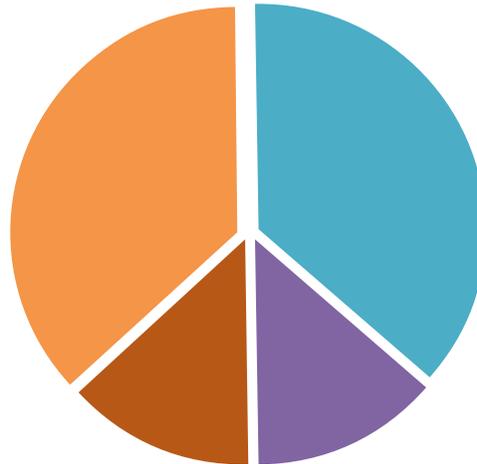
**Total (dépenses réelles et opération d'ordre) :**  
**1 549 097€**

#### Principales dépenses :

- > Dont 828 839 €, soit 54 % = Charges de personnel.  
*26 agents de la commune dont 18 pour le service périscolaire*
- > Dont 430 682 €, soit 28 % = Charges à caractère général  
*Énergie, eau, petits équipements, maintenance, communication...*
- > Dont 119 004 €, soit 8 % = Autres charges de gestion courante  
*Subventions aux associations, service incendie, indemnités de fonction...*

Dépenses fonctionnement :  
**1 549 097 €**

Recettes fonctionnement :  
**1 549 097 €**



Recettes investissement :  
**562 657 €**

Dépenses investissement :  
**562 657 €**



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

**Total (Recettes réelles et opération d'ordre) :**  
**1 549 098 €**

#### Principales recettes :

- Dont 958 719 €, soit 62 % = Fiscalité locale.  
*Taxes foncières bâti et non bâti...*
- Dont 212 759 €, soit 14 % = Dotations et participations  
*Participation de l'État, dotation de solidarité rurale...*
- Dont 204 404 €, soit 13 % = Produits des services, domaines  
*Services ALAE et cantine...*



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES

**Total : 562 657 €**

#### Principales recettes :

- > Dont 281 397 €, soit 50 % = Excédent antérieur
- > Dont 90 324 €, soit 16 % = Virement de la section fonctionnement
- > Dont 88 284 €, soit 16 % = Subventions d'investissement  
*Projets Plaine des sports, renouvellement matériels roulants...*



#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES

**Total : 562 657 €**

#### Principales recettes :

- > Dont 221 117 € soit 39 % de remboursement d'emprunts
- > Dont 60 000 €, soit 10,6 % d'études
- > Dont 281 540 €, soit 50 % d'investissements en matériels  
*notamment techniques - Véhicules...*



**Plus d'informations : voir sur le site de la mairie, rubrique Vie municipale/procès verbaux**



## URBANISME

### SymbioM : Vers un village dynamique, inclusif et durable

Depuis la fin de l'année dernière, nous vous tenons régulièrement informés de l'avancée de notre projet structurant, **SymbioM**, lancé en avril 2024.

Ce nom incarne notre volonté de mener un projet global, ancré dans notre territoire, élaboré en lien avec les habitants, respectueux de chacun, et porteur de la symbiose que nous souhaitons instaurer au sein de notre commune.

Comme évoqué dans les précédents numéros de Montlaur Infos, nous collaborons depuis septembre 2024 avec les équipes de **Haute-Garonne Ingénierie (HGI)** et du **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)** pour préciser les contours de notre vision politique. Un diagnostic territorial, basé sur les documents existants, a été établi. La commission SymbioM s'est appuyée sur cet état des lieux pour définir les fondements de notre stratégie et élaborer une vision partagée des grands enjeux pour l'avenir de Montlaur :

- > **renforcer la cohésion sociale ;**
- > **offrir un cadre de vie de qualité et durable ;**
- > **apaiser les mobilités ;**
- > **garantir un accès pour tous à des services de qualité optimisés et attractifs.**

Une fois ces priorités identifiées, il a été essentiel de hiérarchiser les projets envisagés pour Montlaur.

Cependant, pour que le projet SymbioM prenne véritablement forme, il doit s'appuyer sur une **ligne directrice claire** : une **feuille de route solide**, définie en amont, garantissant des actions cohérentes avec nos valeurs fondamentales : l'inclusion sociale, le dialogue citoyen, l'interaction territoriale, le respect de l'environnement, l'identité communale, l'optimisation des partenariats et la maîtrise du budget.

Afin de structurer cette feuille de route, nous avons décidé de faire appel à une **équipe de professionnels**.

Un cahier des charges précis a été rédigé, sur la base des travaux menés ces six derniers mois, pour lancer un **appel d'offres** en avril. L'objectif : sélectionner une équipe capable de mener une **étude urbaine globale**, combinant faisabilité et programmation.

Clôturée le 13 juin, cette consultation a suscité l'intérêt de plus de 10 groupements de grande qualité. L'équipe retenue, composée d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes expérimentés, mènera cette étude en trois phases qui débutera en septembre :

- 1. Phase 1 (2 mois)** : immersion dans le territoire, enrichissement du diagnostic existant, et identification des enjeux spécifiques à Montlaur ;
- 2. Phase 2 (3 mois)** : élaboration de plusieurs scénarios croisant les axes majeurs du projet : mobilités, espaces publics, équipements collectifs ;
- 3. Phase 3 (3 mois)** : définition d'un plan-guide, assorti d'un programme d'actions détaillées et chiffrées, basé sur le scénario retenu.

“ CETTE DERNIÈRE ÉTAPE CONSTITUERA LA FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE POUR LES PROCHAINES ANNÉES ET LA CONCRÉTISATION DU PROJET SYMBIOM. ”





## ÇA BOUGE À LA PLAINE DES SPORTS

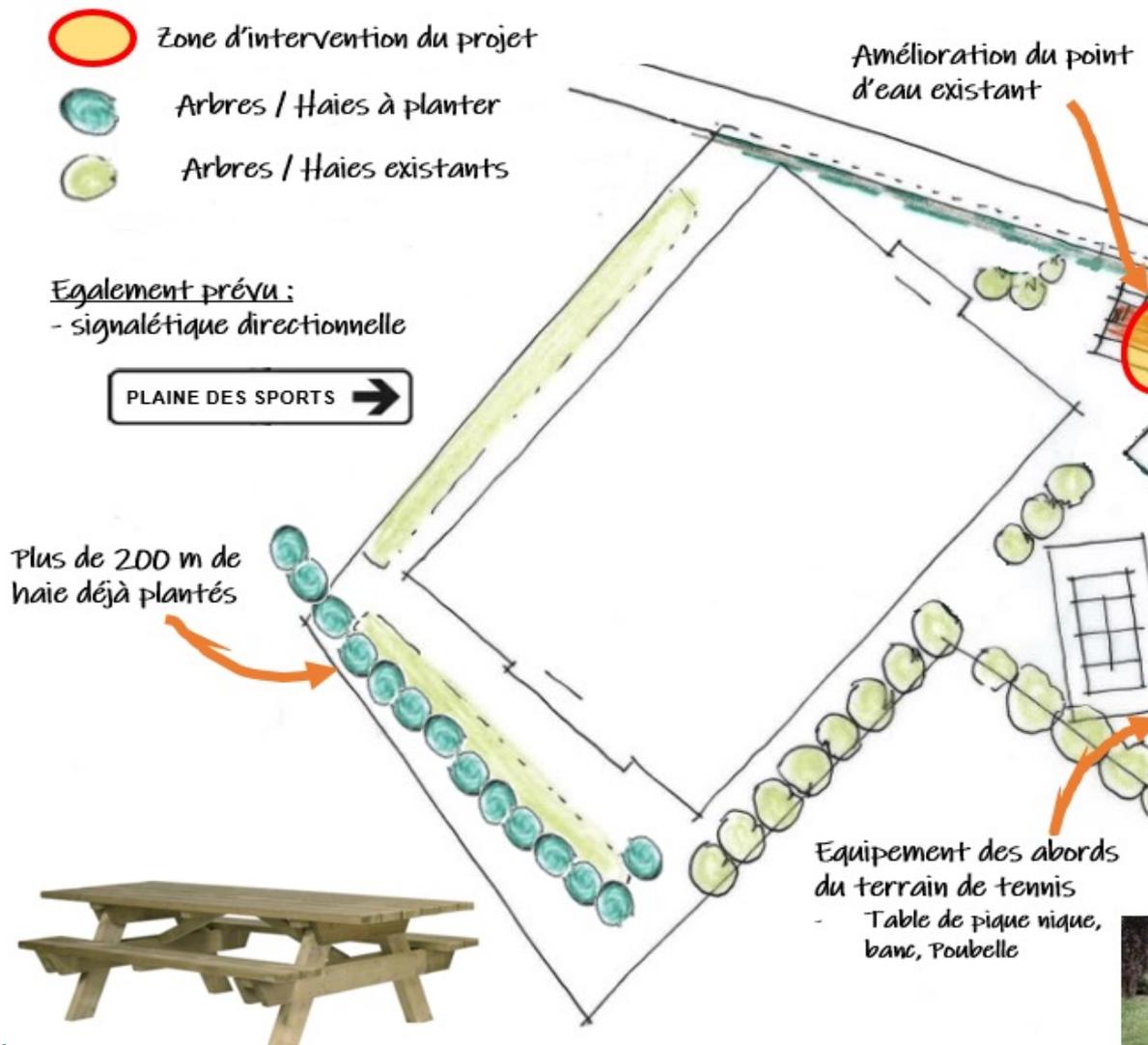
La plaine des sports est un lieu privilégié de notre village pour accueillir les nombreuses activités sportives, culturelles ou festives proposées par les associations ou pratiquées individuellement.

Salle multiactivités « Saint Lautier », terrain de tennis, de foot ou de basket, vestiaires... des équipements importants sont déjà présents et des activités s'y déroulent quotidiennement. Toutefois, des problématiques existent et des améliorations sont attendues par les usagers depuis plusieurs années.

La mairie travaille donc depuis 2024 à **renforcer l'attractivité de la Plaine de sports** et la transformer en un **véritable lieu de vie, convivial, agréable et accessible à tous**, dédié au sport, aux loisirs et à la culture.

Après une **phase de concertation**, en particulier avec les associations utilisatrices, qui a permis de définir nos **ambitions communes**, une **1<sup>ère</sup> phase d'aménagement de la Plaine des sports a été lancée et vise à répondre aux besoins prioritaires**. D'autres idées de projet, issues de cette concertation, ne peuvent être mises en oeuvre à court terme du fait de leurs impacts urbains, techniques ou financiers importants et seront intégrées au **projet SymbioM « Imaginons le Montlaur de demain »**. Ce sera **l'occasion pour chacun(e) de s'exprimer sur le devenir de la Plaine des sports**.

### Amélioration de la Plaine des sports : épisode 1





## Les ambitions communes

- > Améliorer la qualité d'accueil des usagers actuels
- > Favoriser la qualité paysagère et environnementale
- > Faciliter la connexion au centre village
- > Anticiper d'éventuels projets futurs
- > Promouvoir les démarches partenariales

**1<sup>er</sup> trim. 24**

Concertation Identification des priorités

**2 > 4 trim. 24**

Recherche et réponses des partenaires financiers

**1<sup>er</sup> trim. 25**

Programmation travaux, lancement des achats

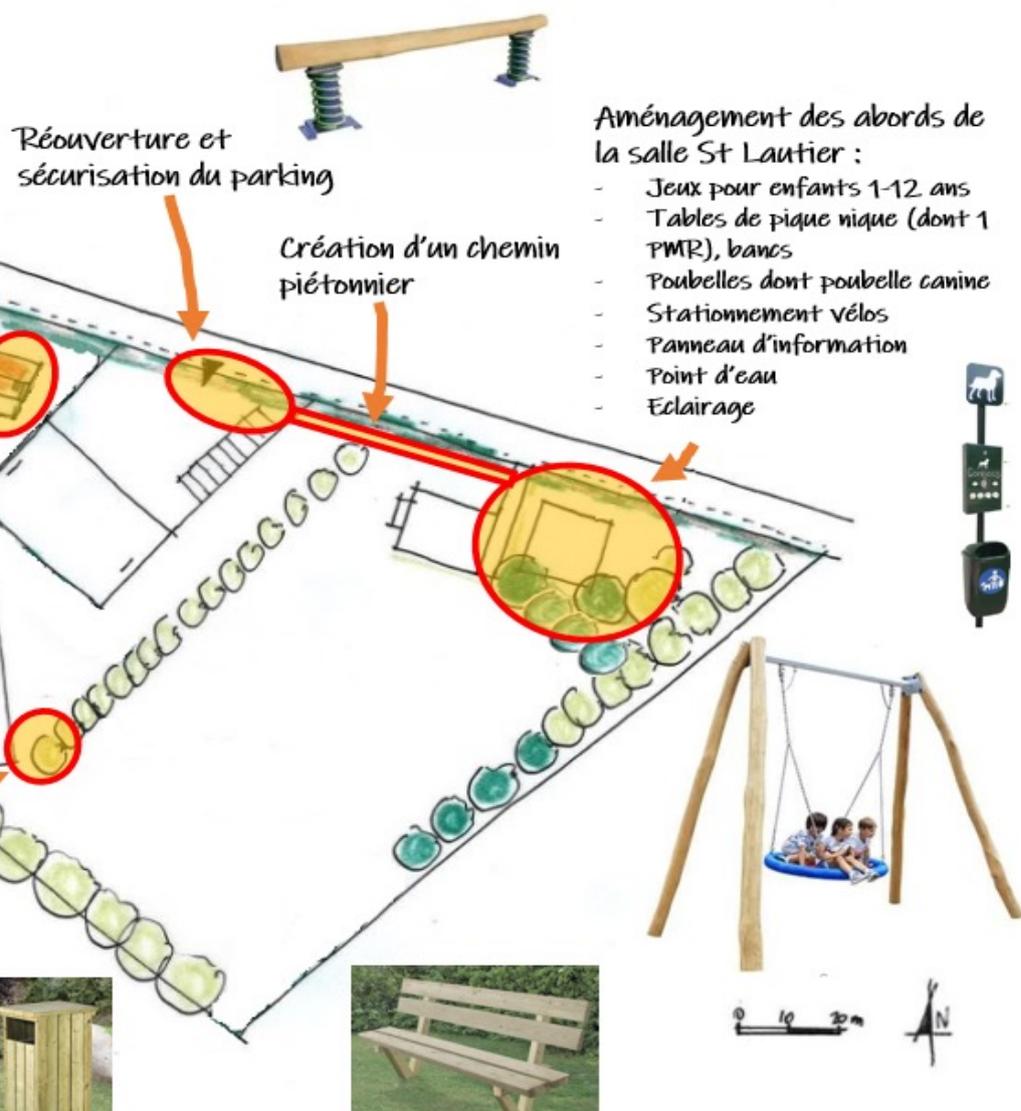
Ce projet est cofinancé à 70 % par l'État et le Conseil départemental de la Haute-Garonne

**2<sup>ème</sup> trim. 25**

Lancement des travaux

**Fin 25 - Début 26**

Réception des travaux et concertation sur les futurs projets





## PLANTONS LE DÉCOR

### Avancement de l'aménagement du bouldrome au Pré aux Chênes

#### Dès cet été :

une table et des bancs seront installés pour le confort des usagers.

#### Dès l'automne :

un dernier relevé de terrain effectué le 4 juin nous a permis de finaliser le projet. 3 arbres de haute

tige sélectionnés pour leurs atouts paysagers et leur capacité d'adaptation aux changements climatiques seront plantés.

Demain ils apporteront un ombrage et une fraîcheur bienvenue pour les parties estivales !

D'autres aménagements de cet espace sont à l'étude, donc à suivre...



## TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES ARBRES ET DES HAIES

### Planter, élaguer, tailler... Les arbres et les haies peuvent parfois être sources de litiges ou d'interrogations : ombre, feuilles, danger, gêne... Que peut-on faire ou ne pas faire ?

La législation en la matière est complexe, croisant le code de l'urbanisme, le code civil et celui de l'environnement, sans oublier les règles locales comme le PLU.

Voici quelques indications qui vous permettront d'en **savoir plus** et de connaître **les principales règles** avant d'agir.

Toutefois elles **ne remplacent pas le recours à l'expertise**, surtout si l'arbre présente un intérêt botanique, historique, paysager ou patrimonial.

#### LES ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉS PRIVÉES

##### Règles de distance et hauteur

- > **Entre 0,5 m et 2 m de la limite de propriété**, un végétal ne doit pas dépasser 2 m de haut.
- > **Un arbre dépassant 2 m de haut** doit être à **2 m minimum** de la limite de propriété (art. 671 du code civil).

#### Cas où la coupe est interdite

On ne peut pas couper ni obliger à couper un arbre sans autorisation dans les cas suivants :

- > **Si l'arbre a plus de 30 ans**, même s'il est à moins de 2 m de la limite de propriété (art. 672 et 673 du code civil). Le propriétaire de l'arbre peut demander une prescription trentenaire. Le plaignant peut exiger du voisin qu'il coupe, à minima, les branches dérangeantes. Les solutions amiables sont le plus souvent proposées par le tribunal. Il peut y avoir jurisprudence s'il y a un litige en cas de trouble évident : privation

de lumière ayant des conséquences visibles (mousse, champignons sur les terrasses ou toitures, feuilles dans les réseaux d'évacuation d'eau, chenaux..., risque de chute de branches sur des biens ou des personnes...).

- > **Si l'arbre a été implanté sur un terrain qui vient d'être divisé**. Alors, l'arbre bénéficie de la servitude « destination du père de famille » (art. 672 du code civil).
- > **Si le propriétaire a un titre de propriété** lui autorisant de planter des arbres en limite de terrain.
- > **Si l'arbre est classé arbre remarquable**, et donc faisant partie d'un patrimoine arboré.
- > **Si l'arbre est inscrit en tant qu'Espace Boisé Classé** dans le PLU.

En cas de litige, il est bien sûr interdit de couper soi-même les branches de l'arbre du voisin.

#### LES ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE DONNANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'art. R 116-2° du Code de la voirie routière applique la règle des 2 mètres comme le code civil. Les branches et racines qui dépassent sur le domaine public, même pour un végétal inférieur à 2 m de haut, doivent être coupées à l'aplomb de la limite de manière à ne pas présenter une gêne pour les piétons, un danger de circulation, une déformation des revêtements...

De façon générale, l'abattage ou l'élagage peuvent être demandés par les services publics si l'arbre présente un danger ou une gêne avérée (contact avec des réseaux aériens (EdF, Tél...). L'entretien



des végétaux donnant sur le domaine public est aux frais du propriétaire. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

## QUE DISENT LE PLU ET LE PADD DE MONTLAUR ?

- > « De manière générale, la couverture boisée est faible sur le territoire... ».
- > « La collectivité souhaite donc protéger les boisements et linéaires boisés présents sur la commune qui jouent à la fois un rôle paysager et un rôle fonctionnel majeur dans les équilibres biologiques et la préservation des espèces ».
- > « Toute implantation de construction doit respecter au mieux les formations végétales existantes (espaces boisés, alignements d'arbres ou arbres isolés) et rechercher des solutions pour leur préservation » (p56 du règlement écrit).

Les éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme doivent être maintenus ou, en cas d'abattage, remplacés par une essence locale. De façon dérogatoire, un abattage d'arbre peut être autorisé après expertise selon son état sanitaire, pour raison de sécurité, ou dans le cas d'un élargissement de voirie ou de création d'un accès, et ce, en l'absence de solution alternative. Le PLU est librement consultable en mairie ou en ligne.

## LE PATRIMOINE ARBORÉ DANS LE DROIT DU PATRIMOINE REMARQUABLE

Dans le périmètre d'un monument historique, les coupes et élagages drastiques sont soumis à autorisation, sur le domaine public ou privé, afin de conserver les aspects paysagers et arborés. Les règles sont définies par la loi sur les monuments historiques L.421-6 Art. 13 bis, et Art. L.341-1 à L.341-22 du Code de l'environnement, Loi n°93-11 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages, Loi Malraux du 4 août 1962 L.313-1 du Code de l'urbanisme, Loi SRU du 13 décembre 2000. Vous pouvez obtenir les fiches juridiques éditées par le Sicoval dans le cadre de la « Charte de l'Arbre ».

## QUAND TAILLER UNE HAIE PRIVÉE OU PUBLIQUE ?

En France, il est interdit de tailler des haies du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet, période de nidification des oiseaux (arrêté du 24 avril 2015). La PAC recommande aux agriculteurs de ne pas tailler du 15 mars au 15 août (règles de bonnes conditions agricoles et environnementales BCAE). L'Office français de la biodiversité et la LPO recommandent de suivre cette indication car les oiseaux, ne connaissant pas les lois, font parfois leur nid hors du cadre légal.

## PRENDRE SOIN DES ARBRES DU DOMAINE PUBLIC

Il est interdit de porter atteinte à l'intégrité des arbres situés sur le domaine public : planter des clous ou autres dans les arbres, les utiliser comme support de lignes, de câbles ou de matériaux de construction, ainsi que pour amarrer ou haubaner des échafaudages, poser des plaques indicatrices de toute nature, des affiches et autres objets. Les mutilations et suppressions d'arbres sur les voies publiques sont réprimées par l'article 322.1 et 322.2 du nouveau Code Pénal (fiche juridique n°4 Sicoval).

Pour sa part, le code de l'environnement (art L.350 3) stipule que les alignements en bordure des voies de circulation publique sont protégés et nécessitent leur conservation, leur renouvellement et leur mise en valeur. Abattre ou porter atteinte à un alignement est interdit, sauf dérogation argumentée.

## PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE (BOIS, FORÊTS)

Une propriété forestière de plus de 20 ha doit avoir un PSG (Plan Simple de Gestion), qui supervise l'exploitation durable et doit être suivi sous peine de sanctions. Les petites surfaces sont gérées par le Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS). Pour les autres : Règlement Type de Gestion. Pour tout renseignement, consulter le Schéma Régional de Gestion Sylvicole. L'article R312 du code forestier indique que toute personne désirant abattre un arbre doit faire une demande d'autorisation préalable.

## LA CHARTE DE L'ARBRE

Signée par les 36 communes du Sicoval, elle vise à sensibiliser à la protection du patrimoine arboré et en particulier à inventorier et renseigner les arbres et massifs arborés dans chaque commune. Ce long travail est engagé à Montlaur depuis environ un an et demi et doit être poursuivi. L'objectif, à terme, est de mettre en place un plan de gestion des arbres de la commune : état sanitaire, élagage, remplacement, renouvellement, adaptation au changement climatique. Pour quoi faire ? Simplement pour préserver et améliorer notre cadre de vie !



## Quelques interventions des agents, élus et entreprises sur la commune

Joli !



Parking de la Plaine des sports.



Pas de fête de l'école réussie sans le travail d'installation.

Déblaiement des gravats du 10 route de Donneville après la sécurisation du toit en mars



Avant



Après





Quelques carrés fleuris devant l'école



Des bacs pour ne plus voir de déchets dans la cour d'école et autour. Merci les enfants...

...et pendant ce temps...



...notions non acquises. Peut mieux faire.



Démolition de l'ancienne forge et aménagement du site en cours



Avant



Après

## LA CHAPELLE DE MARAVALS

### CONTEXTE

Fermée depuis de nombreuses années suite à un arrêté, la chapelle Notre-Dame des Maravals est restée inaccessible.

Conscients que l'inoccupation prolongée d'un bâtiment peut accélérer sa dégradation et que la raison de sa fermeture restait énigmatique, nous avons souhaité faire un point précis sur son état.

### DIAGNOSTIC ET RAPPORT

Pour cela, nous avons sollicité l'intervention d'un architecte du patrimoine chargé de réaliser un diagnostic complet de l'édifice. Cette mission a donné lieu à un rapport détaillé comprenant :

- > Rappel historique
- > Description architecturale
- > État sanitaire

### PROJET DE RESTAURATION

Sur cette base, il identifie les travaux à mener en priorité ainsi que ceux pouvant être différés et fournit une estimation budgétaire partielle. Une étude complémentaire portant sur la stabilité structurelle de l'édifice est également prévue dans les mois à venir.

### RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

Les résultats de ce diagnostic sont rassurants : la chapelle n'est pas en danger immédiat. Toutefois, une réouverture permanente n'est pas envisageable en l'état, notamment en raison de la fragilité des plafonds en plâtre de la nef.

Des ouvertures ponctuelles pourront être envisagées, à condition d'engager au préalable certains travaux de mise en sécurité, comme la purge des plaques de plâtre présentant un risque de chute.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines étapes de cette démarche.



## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, UNE PRIORITÉ POUR NOS AGENTS

**“ GARANTIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES À NOS AGENTS EST UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE. ”**

Depuis fin 2024, la mairie s'est engagée dans une démarche de mise en conformité réglementaire avec la nomination d'une assistante de prévention et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), resté inchangé depuis 2017. Ce document identifie les risques professionnels (chutes, travail isolé, risques chimiques...) auxquels nos agents peuvent être exposés dans leurs différents métiers (animation, administratif, technique...). Il permet surtout d'établir un plan d'action concret pour mieux prévenir ces risques. En lien avec le Centre de Gestion (CDG), un programme de formation-action impliquant l'ensemble des services sera déployé à l'automne, avec pour objectif une autonomie complète de la mairie d'ici le premier semestre 2026.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté globale de renforcer la qualité de vie au travail dans la fonction publique locale.





## CULTURE ET DIVERTISSEMENT

### Dès la rentrée, retrouvons-nous !

**6 septembre** : forum des associations en parallèle de l'événement « Montlaur d'hier et d'aujourd'hui »

**13 septembre** : journée dédiée à la préparation de de l'évènement des 6 Clochers (constitution des équipes, décors, moment de convivialité)

**20 septembre** : événement des 6 clochers

Après une saison marquée par le vivre ensemble, la commune de Montlaur continue de dynamiser ses initiatives pour renforcer la cohésion et le développement local.

La rentrée culturelle, sportive et de loisirs s'annonce pleine de dynamisme, offrant des moments inspirants et résolument vivants. Dans le cadre de notre démarche de vivre ensemble, la commune continue de soutenir activement les différentes associations locales, en collaboration avec les communes voisines, afin de favoriser la richesse de nos activités et de renforcer les liens communautaires.

La saison 2025 -2026 sera marquée par une approche culturelle innovante, qui célèbre l'évolution des regards et des formes artistiques. Spectacles vivants, concerts, expositions et rencontres artistiques inviteront chacun à découvrir un art en perpétuel changement, où les récits se réinventent et se croisent à travers le temps. La saison devient ainsi un véritable territoire de passages, un espace de rencontres entre générations, cultures, esthétiques et disciplines sportives, où chaque événement ouvre de nouvelles perspectives et invite à la découverte.

### JOURNÉE RURALE : « MONTLAUR D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

#### Date et lieu

- > Date : Samedi 6 septembre
  - > Heure : De 9h à 18h
  - > Lieu : Place de la mairie et au city park
- Plongez dans une journée immersive dédiée à la redécouverte des odeurs, des saveurs et du savoir-faire d'antan à nos jours.

#### Animations et restauration

- > Animation musicale : la journée sera animée par un accordéoniste.
- > Initiation pour enfants : des activités spécialement conçues pour les enfants.
- > Restauration : buvette et service de restauration sur place.

### Au Programme

Activité	Description
Fabrication de la farine	Observez la transformation des grains de blé en farine dans un moulin en meule de pierre et le tamisage
Fabrication du pain	Découvrez la fabrication du pain et sa cuisson dans un four chauffé au bois, comme en 1945.
Préparation du millas	Assistez à la fabrication du millas cuit dans un chaudron en cuivre.
Démonstrations de vieux métiers	Découvrez des métiers traditionnels tels que vannier, potier, rémouleur, et de fabrication de cordes.
Vélotour à toupies	Pédalez et fabriquez votre toupie !
Expositions	Explorez l'exposition de petits outils agricoles et artisanaux, de matériel agricole, et de véhicules anciens (utilitaires).
Artisans locaux	Rencontrez nos artisans montlaurais actuels spécialisés dans le travail du bois, du métal, de la ruche et du miel, et des fruits en confitures...

“ NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE DE VOYAGER À TRAVERS LE TEMPS ET DE CÉLÉBRER LE PATRIMOINE RURAL DE MONTLAUR ! ” FRANCIS DAYDÉ



#### ACTIVITES GRATUITES

Parcours de combattant | Hobby horsing | Memory relais  
Tir à l'arc | Kapla acrobatique | Téléphone occitan  
Boccia | Course Joëlette | Goalball  
Et plein d'autres ...

## ZOOM SUR...



### DÉCODER LA ZAC ! (DU RIVEL)

#### RD 16 direction Baziège : c'est quoi ces travaux ?

Depuis plusieurs mois, nous avons tous constaté d'importants travaux aux portes de Montlaur, le long de la RD16 en direction de Baziège - Montgiscard, entraînant parfois même sa fermeture. Beaucoup d'entre nous se demandent ce qu'il se passe dans cette zone.

#### **Voici quelques éléments d'éclairage.**

Ces travaux sont liés à l'aménagement de l'Ecoparc du Rivel, une nouvelle zone d'activité économique portée par Enova Aménagement (la société dédiée aux projets urbains du Sicoval).

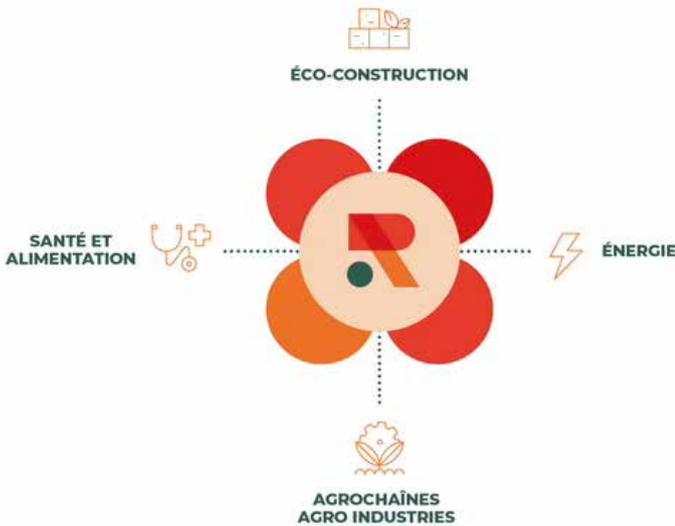
Depuis 2024, la commune a (ré)intégré le Comité de Pilotage de ce projet d'ampleur afin de pouvoir vous tenir informés de son développement et de s'assurer que la parole et la vision de Montlaur soient bien présentes dans les prises de décision.

#### **MAIS L'ECOPARC DU RIVEL, ALORS C'EST QUOI ?**

Projet initié en 2011 en lien avec l'ouverture de l'échangeur autoroutier de Montgiscard, la ZAC du Rivel devait initialement faire plus de 200 hectares, dont une partie sur notre commune.

Depuis, le projet a évolué dans une optique de sobriété foncière et son périmètre d'aménagement a été réduit à 110 hectares, dont 13 hectares d'espaces de compensation environnementale et de renaturation, 15 hectares d'espaces végétalisés et de mobilités douces. 55 hectares seront dédiés à l'implantation d'entreprises et commercialisés en trois phases successives.





La vocation de l'Ecoparc est de **favoriser la création d'emplois** à proximité des bassins de vie de Montlaur, Montgiscard, Ayguesvives et Baziège, qui accueillent un grand nombre de nouveaux habitants depuis plusieurs années, afin d'équilibrer les activités économiques sur le territoire et d'éviter le développement de « villages dorts ».

Il est ainsi prévu la création de **3 000 emplois** grâce à l'implantation d'entreprises artisanales et industrielles (plus de 80 % de la surface leur est réservée) dans les secteurs de l'énergie, de la construction et de la rénovation durable, de la santé et de l'agroindustrie.

Aucune activité logistique ne sera acceptée et les bureaux, déjà nombreux dans la zone de Labège-Ramonville, ne seront pas prioritaires.

Au-delà de cet objectif de création d'emplois, le Sicoval souhaite faire de cet Ecoparc un projet exemplaire en termes de durabilité, en particulier en développant la **première zone d'activité à énergie positive et bas carbone** de la région Occitanie.

L'Ecoparc du Rivel est ainsi labellisé « Quartier durable Occitanie » et intègre des ambitions fortes en termes de sobriété foncière, d'amélioration de la biodiversité ou encore d'intégration de matériaux durables et biosourcés.

Par ailleurs, l'Ecoparc se veut un quartier « à vivre » et intégrera, au sein d'une centralité en cours de

définition, des **services et des loisirs ouverts à tous**, salariés et habitants des communes alentours.

Enfin, les mobilités durables sont un axe majeur du projet avec la création d'une **aire de covoiturage** au niveau de l'échangeur autoroutier, la création de **cheminements piétons et cyclables** et le renforcement des **réseaux de transport en commun**.

Des arrêts de bus du réseau Tisseo sont ainsi créés et une connexion de bus express vers Ramonville - Labège via l'autoroute est envisagée.

Si ce projet permettra aux habitants de Montlaur de bénéficier de ces équipements et services, l'équipe municipale se mobilise fortement depuis 2024 pour que la **gare de Montlaur**, située à moins de 2 km du centre du village, soit intégrée comme la **gare principale de l'Ecoparc** et bénéficie d'aménagements qui profiteront à tous les Montlaurais.

Ce projet d'ampleur ne se fera pas en un jour. Trois phases d'aménagement sont prévues. Les travaux de la première phase ont débuté en 2024 et la fin du projet est prévue pour 2032 !



**Plus d'informations :**  
[www.enova-amenagement.fr](http://www.enova-amenagement.fr)

## ET CES TRAVAUX ?

**Les travaux achevés depuis début juillet** concernent la création d'un nouveau tronçon « structurants » de la RD16 et d'un nouveau pont par-dessus la voie ferrée permettant la suppression du passage à niveau situé après l'église Notre-Dame de Maravals.

La portion de la RD16 actuelle située entre le passage à niveau et le rond-point sera transformée en impasse, interne à l'Ecoparc. ”



## ENFANCE - JEUNESSE

### AU REVOIR LES CM2...

Pour commencer, les parents ont eu l'opportunité d'assister à une **réunion d'information** organisée par l'équipe de direction du collège Prévert.

Par la suite, les élèves ont pris part à une **soirée de découverte** à travers divers ateliers (sciences, arts plastiques, anglais, etc.).

Enfin, accompagnés de leurs enseignants, ils ont **visité le collège**, chaleureusement accueillis par les élèves de 6<sup>ème</sup>.

À l'issue de leur dernier spectacle à l'école de Saint-Lautier, les élèves ont reçu un livre offert par la mairie ainsi qu'un diplôme de fin d'année.

Pour clore cette année en beauté, l'équipe d'animation leur a offert une soirée de partage et de convivialité.

.... Et à bientôt à l'Espace Jeune du Sicoval de Belberaud

Les CM2 ont pu aussi **visiter le 27 juin l'Espace Jeunes**, qui permet à nos collégiens de passer du temps ensemble le mercredi et pendant les vacances. Alors n'hésitez pas à faire inscrire vos enfants sur l'espace jeune ou à l'ALAC dès la rentrée via leur collège. **N'hésitez pas à profiter de cette opportunité pour leur offrir un espace de rencontre et de détente.**

### STAGE DE 2<sup>NDE</sup> À MONTLAUR

9 élèves ont eu la chance de participer à un stage à Montlaur organisé en partenariat avec le Point Infos Jeunes du Sicoval, sur le thème des **métiers de l'enfance et de la petite enfance**.

Ce stage leur a permis d'acquérir notamment des compétences en baby-sitting à travers à la fois d'une immersion en crèche du secteur et la découverte de l'ALAE de Montlaur (Accueil de Loisirs Associé à l'École). Des ateliers sur les gestes de premiers secours figuraient également au programme de ces deux semaines, riches et formatrices. 3 agents de l'ALAE ont dispensé une formation sur le **développement de l'enfant de 3 à 10 ans** et les stagiaires ont pu assister à une mise en situation avec les enfants autour d'un **atelier cuisine**. 3 autres élèves ont effectué un stage 100 % école/ALAE pendant ces 2 semaines. Une attestation de participation a été remise lors d'un goûter en présence d'un représentant du Sicoval ainsi que de la mairie. Tous ont souligné la qualité du stage et l'accueil que leur a réservé la commune. **Un grand merci à tous nos agents qui se sont généreusement prêtés au jeu !**



**ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE ET DE L'ALAE**  
**La cantine à 1 euro arrive dans votre école !**

Nous sommes ravis de vous annoncer la mise en

place d'une tarification sociale pour la cantine. Cette tarification peut être mise en œuvre grâce à un dispositif d'aide financière de l'Etat existant depuis 2019. La mairie a décidé de saisir cette opportunité n'ayant aucun impact financier pour la commune. Désormais, **les familles ayant un quotient familial ne dépassant pas 1 000 euros** pourront bénéficier d'un repas à la cantine pour seulement 1 €.



### Modernisation de la gestion périscolaire

Après des échanges avec les équipes de l'ALAE et un travail de comparaison des différentes solutions existantes, la mairie met en place pour la rentrée 2025-26 un **nouveau logiciel** de gestion des activités périscolaires.

Ce système permettra de faciliter les **inscriptions des familles** mais également d'**optimiser le travail des agents** (planification et organisation du service, facturation...).



### Repenser l'école

Dans le cadre du projet SymbioM, la question de l'adaptation et des évolutions possibles de notre groupe scolaire et de son environnement est apparue comme une priorité. Afin de répondre au mieux aux besoins, il est indispensable de recueillir les avis et éventuelles propositions des usagers (enfants, personnel éducatif, d'entretien...) mais aussi de l'ensemble des habitants.

Une **concertation** va donc être lancée cet été pour poser collectivement les bases d'un projet mettant l'accent sur **la sobriété et l'optimisation**.

### APRÈS LES VACANCES... LA RENTRÉE... ET VIENDRA LE TEMPS DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS.

Le CCAS renouvelle son opération de soutien à l'accès à la culture et au sport pour les jeunes habitants de la commune. Si votre enfant est **inscrit à l'école élémentaire** de Montlaur ou **dans un collège**, il peut bénéficier d'une allocation de 40 € ! (cumulable si vous avez plusieurs enfants)



### Les conditions ?

- > Être bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire
- > Adhérer à une association du village

Contactez le CCAS

**Et bien sûr retrouvez également le 6 septembre toutes vos assos lors du forum.**



## CCAS - DES AÎNÉS À L'ÉCOLE !

Retour sur un moment partagé autour d'un repas, de jeux et de rires.

Comme annoncé, **deux repas inter-générationnels** ont pu avoir lieu en mai et juin derniers. Tables dressées et petites attentions, les aînés étaient attendus ! Après les présentations et une visite des classes, le groupe d'élèves volontaires et les aînés se sont rendus à la cantine, un enfant à chaque bras (Michel n'avait pas assez de bras) déjà inséparables et heureux de cette rencontre naissante ! Discussions rythmées par des moments de rigolade, le contact était déjà fait ! Ensuite, direction la salle d'animation. Là, à partir de photos, Christiane ou encore Maguy racontent l'école d'autrefois. Il n'y avait pas de cantine, il fallait marcher parfois beaucoup, même quand il pleuvait. La maîtresse n'était pas très gentille. Les couples se mariaient quand les enfants étaient en récréation car le seul bureau de la mairie se situait dans l'école (aujourd'hui c'est la maison des associations), c'est vraiment bizarre. Eh oui, mais c'était il y a longtemps. Tous les élèves étaient dans la même classe. Impossible ! Aujourd'hui ils sont 230 ! C'est vraiment bizarre ! Eh oui, mais encore une fois, c'était il y a longtemps.... Claire a presque 100 ans : on dirait pas, elle marche si vite ! On connaît Francis : c'est le monsieur du musée

du village. Monique est venue avec un drôle de jeu de mikado : les baguettes sont petites comme des cure-dents, en plastique, et avec des têtes de cheval au bout. C'était drôle ! Mamie confiture est là aussi, et déjà elle veut revenir !

Merci les aînés de vous être prêtés au jeu ! Merci les enfants pour l'accueil que vous avez su leur réserver !

**Ce projet s'inscrit dans une volonté durable de lien intergénérationnel.** Les aînés seront les VIP des moments phares de l'école (cf. les aînés au spectacle de l'école).

**Ensemble, continuons le chemin !**



## FORMATION SUR LA CANICULE POUR LES MEMBRES DU CCAS

Huit membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont récemment bénéficié d'une **formation sur la gestion de la canicule.**

Cette formation, organisée en collaboration avec les pompiers de Montgiscard, avait pour objectif de préparer les participants à intervenir efficacement auprès des habitants durant les périodes de forte chaleur. La session de formation s'est déroulée dans les locaux des pompiers de Montgiscard, offrant ainsi un cadre professionnel et adapté pour aborder les différentes thématiques liées à la canicule.

Les membres du CCAS sont désormais mieux préparés pour faire face aux défis posés par les vagues de chaleur et pour assurer la sécurité et le bien-être des habitants de la commune.

Cette formation s'inscrit dans une démarche proactive de prévention et de protection des populations les plus vulnérables.

INSCRIVEZ-VOUS !

### PLAN CANICULE



Le CCAS prend soin des personnes isolées âgées de 65 ans ou plus et en situation de handicap.



**Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire vos proches sur le registre nominatif, vous devez en faire la demande auprès du CCAS.**

05 61 81 00 00  
CCAS@MAIRIEHONTLAUR31.FR



## L'ACTU DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ces dernières semaines à la bibliothèque, l'équipe s'est agrandie ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir **Noisette, notre toute nouvelle mascotte**. Ce petit écureuil malicieux et familier du jardin de la bibliothèque a été baptisé par les adhérents à l'issue d'un vote participatif. Cet adorable petit animal a conquis le cœur de tous et participe désormais pleinement à la vie de la bibliothèque.



### Côté animations, la créativité était au rendez-vous :

Évènement	Description
<b>Atelier de création de poupées ukrainiennes</b>	Animé par une habitante passionnée, cet atelier a permis de découvrir un savoir-faire artisanal unique. Fort de son succès, un second atelier sera sûrement proposé dans les semaines à venir.
<b>Atelier jardinage</b>	Les extérieurs de la bibliothèque ont fleuri grâce à un atelier jardinage où les adhérents n'ont pas hésité à mettre les mains dans la terre ! Cet atelier a été proposé en partenariat avec Anthony du service technique.
<b>Ateliers numériques</b>	Dans le cadre de la semaine du numérique, l'association Planète Sciences, en partenariat avec le Sicoval, a animé deux ateliers permettant d'apprendre à utiliser une brodeuse numérique et une presse à chaud.

**Côté formation**, la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne est venue apprendre à l'équipe (dont Noisette !) à réparer les livres abîmés, pour prolonger la vie de nos précieux ouvrages.

De **nouveaux créneaux d'accueil** ont été mis en place **pour les 0-3 ans** accueillis au sein de la micro-crèche Happy Baby et par les assistantes maternelles de Montlaur.

Avec la classe de maternelle (MS-GS), nous avons réalisé une superbe fresque du potager que vous pouvez venir admirer sur place. Bravo les enfants !

Pour rappel, le « **kit du petit explorateur** » est disponible à l'emprunt ! Composé d'une loupe, d'une boussole/miroir, d'un mini télescope et d'un kit d'activités, il est idéal pour partir à la découverte de la nature en famille.

Cet été, un programme d'animations en juillet sera proposé à tous les publics, avec des horaires d'ouverture élargis pour vous accueillir davantage pendant la belle saison. La bibliothèque sera fermée du samedi 9 au 31 août.

### À noter dès maintenant dans vos agendas :

Évènement	Date
<b>Exposition « Blanc de blanc »</b>	Du 25 juin au 23 juillet, en partenariat avec l'association Art C'Bo.
<b>Café littéraire</b>	À partir de septembre, la bibliothèque ouvrira son café littéraire ! Un moment chaleureux pour échanger autour des lectures, partager un thé ou un café et faire vivre ensemble l'amour des livres.

Venez nous rendre visite, découvrir les nouveautés et saluer Noisette !

### Poupées Ukrainiennes



### Fleurir la bibliothèque



### Kit explorateur

## LA VIE DES ASSOS

### MONTLAUR EN FÊTE : des souvenirs plein le cœur

Quel bonheur, quelle énergie, quelle fête ! La fête locale de Montlaur a illuminé notre village de rires, de couleurs, de musique et d'émotions partagées.

#### MONTLAUR C'EST :

PLUS DE  
220 KG DE  
FRITES



500 SAUCISSES

200 REPAS  
TRAITEUR

Nos papilles se souviennent encore de la gourmandise du snack et des bons moments passés autour des tables.

Oui, c'est bien ça la magie de Montlaur : des instants simples, vrais, partagés.

DES MILLIERS  
DE SOURIRES

Une quinzaine de manèges, des dizaines d'activités associatives, un million de confettis

PLUS  
DE 1 500  
VISITEURS

100 LITRES DE  
MOUSSE



Les enfants garderont dans leurs yeux les éclats de rire des **manèges**, les câlins des mascottes, la folie de la **soirée mousse** ou encore les parties de mini-golf, foot et rugby en famille. Les parents ont dansé au rythme des années 80, vibré au **concert Pop Rock**, respiré avec le **Qi Gong**, et lancé les **boules** au tournoi de pétanque dans la bonne humeur. Nos aînés aussi ont eu leur part de fête, entre parties de **belote** animées et un bal guinguette plein de tendresse. Et pour toute la famille : La messe du dimanche, un magicien plein de surprises et un **magnifique feu d'artifice** pour clore en beauté ce week-end magique.

**MERCI. Mille mercis.**

À vous tous, visiteurs, familles, bénévoles, associations, Mairie et partenaires. Vous avez fait de cette fête un moment unique. Vous avez offert à Montlaur bien plus qu'un événement : une grande respiration de joie, d'amitié et de partage. Et pour que cette magie continue, le comité des fêtes a besoin de nouvelles énergies !

Aujourd'hui, le comité ne peut plus fonctionner pleinement : **il manque des personnes-clés, des rôles essentiels pour que la fête puisse vivre.**

Si vous aussi vous voulez faire battre le cœur de notre village, si vous avez envie de créer des souvenirs, de faire briller les yeux et de vivre de belles aventures humaines... **rejoignez-nous !**

Ensemble, **redonnons vie au comité**, pour que Montlaur continue de vibrer au rythme de la fête. Construisons les prochaines pages de cette belle histoire, main dans la main.

**“ À MONTLAUR, LA FÊTE, C'EST VOUS. C'EST NOUS. C'EST LA VIE. ”**

## RETOUR SUR LA FÊTE

### ÇA C'ÉTAIT UNE FÊTE !





## LA VIE DES ASSOS



### APE > Une année éblouissante !

L'Association des Parents d'Élèves (APE) fait le bilan d'une année fantastique ! Notre objectif de financer un maximum les voyages scolaires a été atteint grâce à l'engagement de nos bénévoles et au soutien des parents.

Pour terminer en beauté, notre fête de l'école et la tombola ont été un vrai succès ! Les sourires des enfants et leurs témoignages :

« J'ai aimé le jeu des fléchettes et de pouvoir gagner un petit jouet en remplissant la carte des « 6 jeux », j'ai bien aimé Mr Ballon et la buvette »  
**Paul CE2**

« Mr Ballons il m'a fait un chat et un dauphin c'était super »  
**Eloan MS**

« J'ai aimé le jeu des sucettes et l'animation de Mr Ballons. Je me suis régalée avec les churros » **Laura CM2**

« J'ai bien aimé les jeux de la kermesse mais mon préféré c'est le basket. Miam les crêpes au nutella » **Margot CE2**

« Merci Mr Ballons pour les ballons » **Mila CE1**

Tous ces témoignages reflètent une année pleine de joie !

Rendez-vous en septembre pour notre Assemblée Générale ! Vos idées et votre énergie sont les bienvenues pour rendre la prochaine année encore plus mémorable !

Merci à tous pour votre soutien !



### QI GONG > S-H-E-N - Qi gong du bâton

Après un cours de découverte en extérieur offert le 10 juillet, les cours de Qi Gong font une pause cet été.

#### Bâton de longévité :

Une séance de Qi Gong démarre toujours par un travail respiratoire afin de calmer le cœur, l'esprit. Avant de travailler avec le bâton long, les articulations sont préparées, déverrouillées.

Le Qi Gong du Bâton permet une bonne restructuration du corps, de la colonne vertébrale et du corps énergétique. Les exercices permettent un bon travail des organes digestifs.

À la fin de la séance, les enchainements sont doux pour trouver la quiétude.

 **Contact : 06 82 81 20 00 - <https://www.qi-gong-shen.fr/>**





## CLUB DES AÎNÉS DE MONTLAUR > On aime tenir nos promesses

### ÉVÉNEMENTS PASSÉS

#### Loto de printemps

Nous vous avons annoncé le loto de printemps, et nous l'avons fait.

#### Spectacle à Altigone ?

Nous étions 41 pour applaudir « La belle histoire des comédies musicales » et chanter avec eux sur les airs de Starmania, les Dix commandements, Mozart opéra rock et Notre Dame de Paris.

#### Voyage à Majorque

**21 au 27 mai**

Nous avons dit que nous irions à Majorque et bien nous y sommes allés du 21 au 27 mai.



Le temps était superbe, certains se sont baignés. Comme toujours les visites se sont enchaînées : la cathédrale de Palma, la Chartreuse où Georges Sand et Chopin ont passé un hiver, de beaux

jardins majorquins ombragés et odorants, des petits ports, une balade en bateau, une en train, des grottes, des salines et un époustouflant jardin de cactus.

#### Visite du musée « La Ferme d'Autrefois »

**4 juin**

Francis nous a reçus au musée « La Ferme d'Autrefois ». Après la visite, le Club a offert un goûter qui s'est éternisé tant les convives étaient heureux d'échanger leurs souvenirs d'enfance.

### PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

#### Forum des associations

**6 septembre**

#### Journée à Lourdes

**10 septembre**

#### Rencontre du 3ème trimestre

**28 septembre**

#### Loto spécial grands-parents et petits-enfants et Castagnade

**23 octobre**

#### Loto annuel

**16 novembre, le grand rendez-vous**

#### Déjeuner-spectacle au Robinson du Vernet

**20 novembre**

Moment de détente autour des années 80.

#### Anniversaires du 4° trimestre et loto grands-parents/petits-enfants

**13 décembre**

Toutes nos activités sont ouvertes à tous, et nous serons toujours heureux de vous accueillir à tous nos événements.

Nous vous reparlerons de tout cela dans le Montlaur Info du troisième trimestre. En attendant, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.



## LA VIE DES ASSOS

### ELEUTHÈRE

L'association Eleuthère tient à exprimer sa profonde gratitude au Père Bonnet pour avoir célébré la messe du dimanche de la fête locale en l'église de Saint-Lautier.

Cette messe, magnifiquement **chantée et rythmée par la guitare**, a été animée par Monsieur Bernard Crouzil. Un immense **merci aux enfants** du catéchisme, à leurs parents et à Madame Laure Touret, leur catéchiste, pour leur engagement dans la vente de gâteaux au profit de notre association. Tous les participants étaient conviés à un apéritif devant l'église, où Léo, le **sonneur de cloches**, a offert aux invités une démonstration et une visite du clocher. Celui-ci abrite quatre cloches nommées Antoinette, Élisabeth, Hélène et Mélanie.

#### À noter dans vos agendas :

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'association Eleuthère vous propose, du dimanche 21 septembre à 14 heures au jeudi 25 septembre à 18 heures, une **exposition sur la Résistance en Lauragais** pendant la Seconde Guerre mondiale et se tiendra à l'église. Cette exposition commémore les 80 ans de la libération de Toulouse en août 1944.

L'inauguration de cette exposition aura lieu le dimanche 21 septembre à 12 heures, suivie d'un apéritif. Nous vous y attendons nombreux.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.



## FOYER RURAL > Des mois de mai et juin intenses et riches en émotions

Ce sont des mois de mai et juin intenses et riches en émotions que les bénévoles du Foyer Rural ont été heureux de partager avec vous.

**Le Rallye Pédestre, la Fête Locale et le Vide-Greniers** ont été autant d'occasions de se rencontrer, de s'amuser, de découvrir notre village et ses habitants.

Le dimanche 18 mai s'est en effet enfin tenu notre Rallye Pédestre à la Découverte de Montlaur.

Les **70 participants**, sous un soleil radieux, sont partis en quête de la phrase mystérieuse énoncée par Marguerite, notre doyenne de Montlaur, le temps d'une journée.

*« L'arquet dé la maïtinado fa rébéra lé laourairé al leët. L'arquet dé la souérado fa rébéra lé bourat al camp. »\**

**Jeux de piste, énigmes, questions sur le patrimoine de Montlaur**, activités ludiques ont tenu en haleine nos participants du centre du village au Château, en passant par le sentier botanique jusqu'au Musée d'Autrefois.



Les sourires et les rires nous en ont dit long sur la joie partagée par petits et grands ce jour-là. Un grand merci à tous pour ces moments. On vous souhaite un très bon été et on se retrouve dès septembre pour la reprise de nos activités hebdomadaires et autres événements.

*\* « L'arc-en-ciel du matin fait retourner le laboureur au lit. L'arc-en-ciel de la soirée fait retourner le bouvier au champ. »*





## FC AUTAN > Appel à nouveaux joueurs

Fin de saison pour le FC Autan, avec des résultats très satisfaisants pour l'équipe senior I, les U12 et les U14. Pour les autres catégories (U8/U9, U10/U11, équipe senior II), parcours en demi-teinte. Les U6/U7 sont hors catégories puisqu'ils n'ont pas encore de rencontres.

Nos U12 et U14 se sont particulièrement illustrés aux tournois auxquels ils ont participé. Maintenant, il faut penser à la prochaine saison et continuer dans cette dynamique. **Le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs** pour renforcer toutes ses équipes. La saison prendra fin officiellement le samedi 28 juin, date de l'assemblée générale. Après cette date, la nouvelle saison 2025/2026 se mettra en place avec son lot d'administratif, afin de commencer la reprise des entraînements.

### RAPPEL DES ÉDUCATEURS SPORTIFS :

- > **Jurek Zajac : U7/U8, U8/U9 ET U10/U11**  
zajac.jurek@orange.fr
- > **Jérôme Vermot : U12**  
contact.jvermot@gmail.com
- > **Lazar Chaabnia : U14**  
lazar.chaabnia@gmail.com
- > **Robin Etcheverry : SENIORS**  
robinetcheverry@gmail.com

Lors de la fête locale, le FC Autan avait organisé un mini tournoi au city park. Les jeunes joueurs ont pu profiter du beau temps lors d'un après-midi de détente.

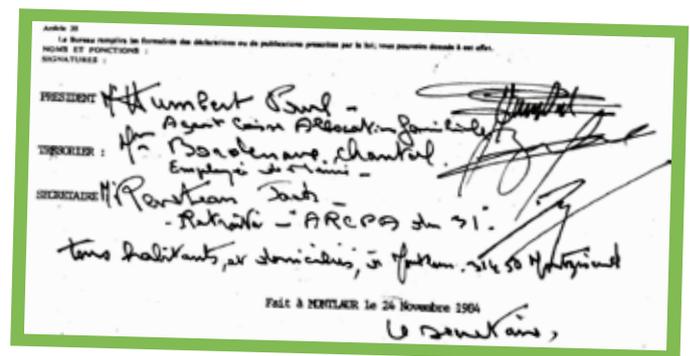


## TENNIS TCM > Le tennis club de Montlaur a 40 ans !



Le TCM a célébré cette saison 2024/2025 ses **40 années d'existence** ! L'aventure du tennis club a commencé le **24 Novembre 1984** par la création officielle de l'association TCM !

Les créateurs de l'association sont Paul Humbert, Chantal Bordenave et Jack Reneteau, tous habitants de Montlaur. Notre village disposait déjà d'un court de tennis à cette époque ? Celui de la plaine des sports ? Si c'est le cas, 40 ans plus tard le TCM exploite toujours le court et propose des cours de tennis à sa quarantaine d'adhérents mais aussi des **stages de tennis** pendant les vacances, des **animations aux adhérents** (chasse aux balles pour Pâques, **tournoi adultes/ados** expatrié à Donneville pour bénéficier de 2 terrains, sortie à l'Open de Montpellier) et même des soirées cinéma ouvertes à tous...



Le 14 juin dernier le club a fêté la fin de cette belle saison 24/25 avec les adhérents en proposant un tournoi de **double enfant-parent** suivi d'un barbecue ! La nouvelle saison s'annonce encore pleine de défis avec de nombreux cours pour les enfants et adultes répartis sur 4 jours de la semaine avec nos professeurs Arthur et Noam ! Une belle progression au bout de quarante ans de passion du tennis au sein d'un petit village du Lauragais !

## LA VIE DES ASSOS

### YOGA ET VIBRATIONS > Un moment de sérénité : retour sur le festival de yoga à Montlaur



Vous souhaitez en savoir plus sur cette activité et découvrir comment vous aussi pouvez participer à de futurs événements ? Restez connectés pour plus d'informations et rejoignez-nous lors de notre prochaine séance pour vivre un moment de sérénité et de connexion avec vous-même.

**Laétitia HATON** - Professeure de YOGA - Méthode Périnée et Mouvement - Conseillère en Nutrition et hygiène de vie Ayurvédique - Massages Sonores

Le 21 juin dernier, le **festival de yoga** à Montlaur a été un véritable succès, rassemblant environ 30 participants pour une célébration de détente et de bien-être. Dans la fraîcheur matinale et à l'ombre des arbres, l'ambiance était parfaite pour une séance de yoga revitalisante.

**i** **Contact : 06 88 17 77 39 - <https://fede-france-yoga.fr> - <https://www.facebook.com/laetitia.haton.5>**

### ART'CBO > Art C'Bo s'expose !



L'association Art C'Bo, forte de presque 50 adhérents réunis dans le plaisir de peindre et dessiner, a cette année la joie de pouvoir montrer ses œuvres au public à deux reprises.

Au mois de mai a eu lieu la désormais **traditionnelle exposition** à la salle St Lautier. Les nombreux visiteurs (plus d'une centaine !) ont pu dialoguer avec de beaux portraits, s'évader en noir et blanc avec des croquis à la plume ou encore voir la célèbre « Olympia » de Manet être réinterprétée, mais aussi recevoir de nombreux hommages. Tous, petits et grands, débutants ou artistes confirmés, ont pu présenter leurs œuvres, progrès ou découvertes. Cette année de nouveau, **M<sup>me</sup> Aline Llaeus Dinier** nous a honorés de sa présence et gratifiés d'une explication d'« Olympia », faisant le lien sur la place des femmes dans le passé et dans le présent. Sa grande érudition et ses talents de critique d'art reconnue ont apporté une touche culturelle très appréciée des visiteurs présents au vernissage.

Cette exposition se prolonge via un agréable **partenariat avec la bibliothèque** de Montlaur. Les bénévoles, dans un travail commun, ont porté le désir de mêler citations et peintures, c'est ainsi qu'est née **l'exposition « Blanc de blanc »**, qui

égaye- et parfois rafraîchit - les lecteurs cet été jusqu'au 23 juillet.

Pour ceux qui souhaiteraient à nouveau ou à leur tour peindre et dessiner, les cours reprendront à la rentrée : mardi 14h - mercredi 19h30 - jeudi 19h et une autre après-midi (horaires à préciser en septembre) toujours à l'atelier de la maison des associations. Venez nous rencontrer lors de la journée des associations.

Par ailleurs, l'été est aussi l'occasion de croquis dessinés lors d'excursions.

**L'astuce d'Art C'Bo :** pour peindre à l'aquarelle ou à l'encre, et garder des détails bien blancs et lumineux, il est possible d'utiliser la « gomme de réserve », souvent appelée « drawing-gum ». Ce liquide bleu s'applique avec un pinceau sur les zones que l'on veut préserver. Il sèche rapidement, et permet ensuite de peindre dessus. Lorsque tout est sec, il n'y a plus qu'à frotter la fine pellicule bleue pour voir réapparaître le blanc du papier.

**i** **[artcbo.montlaur@gmail.com](mailto:artcbo.montlaur@gmail.com)**

## ■ NOS MONTLAURAIS ONT DU TALENT

### PSG Academy Cup 2025 : un trophée et des valeurs pour Eden

Du 25 au 27 avril 2025 s'est tenue à Puteaux la PSG Academy Cup France, un **tournoi** réunissant les **meilleures académies du Paris Saint-Germain** à travers le pays.

Parmi les participants : Eden, 13 ans, habitant de Montlaur et joueur de la **PSG Academy Toulouse** Sept-Deniers. Il s'est illustré en remportant la catégorie U12/U13 avec son équipe.

Passionné de football depuis son plus jeune âge, Eden évolue en club depuis plusieurs années. Sa participation à ce tournoi couronne un **travail rigoureux et un engagement constant**. Avec son équipe, il a su faire preuve de sérieux, de solidarité et de cohésion tout au long de la compétition, conclue par une victoire en finale face à l'académie de Bordeaux.

Au-delà du résultat sportif, Eden souligne l'importance des valeurs portées par ce type d'événement : **esprit d'équipe, respect, motivation et plaisir de jouer**. Ces principes essentiels à sa progression ont marqué cette belle expérience.

Le tournoi s'est aussi achevé sur un moment fort pour tous les jeunes participants : assister à un match de Ligue 1 au Parc des Princes, un souvenir marquant qui restera longtemps gravé dans la mémoire d'Eden.



### La 9<sup>e</sup> édition des Maths en Scène s'achève en beauté en Occitanie !

Une fois encore, cette édition a tenu toutes ses promesses : passionnés de mathématiques et de sciences ont partagé leurs savoirs avec un public curieux et enthousiaste, tous âges confondus de 9 à 80 ans !

Parmi les intervenants, une mention toute spéciale à **Tasnime Ellafi**, la plus jeune participante... et quelle intervenante ! Élève en CM1 à l'école de Montlaur, **Tasnime a animé avec brio un atelier d'initiation à l'intelligence artificielle**. Curieuse, appliquée et déjà très à l'aise pour transmettre ses connaissances, elle a impressionné petits et grands.

Un bel exemple de jeunesse passionnée et engagée, qui prouve que la curiosité n'a pas d'âge et que l'avenir des sciences est entre de bonnes mains !



## LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS



Stage de 2<sup>nde</sup> clap de fin



Les nouveaux-nés de juin



Les aînés à l'école



Festival Larsen avec notre animatrice Anne-Sophie et les enfants de Montlaur (atelier MAO, Escalquens)

## FÊTE DE L'ÉCOLE, DE L'ALAE ET DE L'APE



Carré VIP pour nos aînés





# Retour en images

Les CM2 en visite au collège Prévert de Saint-Orens



Le rallye pédestre du Foyer Rural



Mais qui est Marguerite ?

À l'église



Emmy et Benoit, gestion de canicule pour les membres du CCAS



Au château



Œuvre éphémère par le club de graff



Représentation annuelle du club de théâtre-enfants



Fête du tennis et animations



## PAROLE DE PARENTS POUR L'ALAE - MERCİ POUR VOS RETOURS DE FIN D'ANNÉE !

« Vous avez su créer un cadre à la fois stimulant, bienveillant et sécurisant. »

« Des activités toujours variées, ludiques et enrichissantes. »

« Nous soulignons votre grande flexibilité et capacité d'adaptation. »

« Vous avez su respecter les besoins spécifiques de mon fils. »

« Merci pour votre patience, votre écoute et votre énergie, même en fin de journée. »

« Vous avez contribué à rendre ces années plus douces et plus riches. »

« Un accompagnement précieux et un regard bienveillant. »

« Merci pour votre patience, vos paroles réconfortantes, et ces sourires qui, chaque jour, faisaient toute la différence. »

« Du fond du cœur, merci à tous. »

« Vous avez respecté la personnalité de ma fille sans la juger. »

« Merci de placer l'intérêt des enfants au centre de tout. »



## PAROLE D'HABITANTS

# Un village, une vie, des liens !

« J'ai emménagé à Montlaur avec mon mari en novembre 2003, dans une agréable maison du lotissement d'En Capel, avec un magnifique saule-pleureur qui fait aujourd'hui le bonheur des nouveaux propriétaires.

Nous avons rencontré nos voisins lors d'une fête de quartier très conviviale mais malheureusement non renouvelée les années suivantes.

C'est lorsque mon fils aîné est entré à l'école que j'ai pu rencontrer de nombreuses familles, et que je me suis vraiment sentie Montlauraise. Je me suis investie à l'association des parents d'élèves pour suivre la scolarité de mon fils et participer aux festivités de l'école. J'y ai rencontré des amies qui me sont aujourd'hui chères. C'est avec elles que je passe des heures à surveiller mes enfants au city-park, que je me balade sur les sentiers de Montlaur et de Belberaud, et que je partage de bien sympathiques pauses autour d'un thé. On papote de tout et de rien, et ça fait du bien.

La famille s'est agrandie, nous avons déménagé dans une plus grande maison et nous sommes rapprochés du « centre-ville ». Là encore, nous

avons la chance d'avoir autour de nous de grands arbres dans lesquels nichent de nombreux oiseaux, Et puis, quel bonheur que de pouvoir aller à l'école ou à la boulangerie à pied !

Pour moi, bien vivre à Montlaur, c'est être dans un cadre tranquille avec tous les commerces à portée, même s'il faudrait développer les pistes cyclables. C'est se balader le long du canal, à l'ombre des platanes ; c'est admirer la vue sur le Lauragais et ses champs aux multiples couleurs, c'est papoter sur le banc du parc ou lire un livre dans le patio de la bibliothèque, c'est déguster les délicieuses pâtisseries de notre boulangerie, écouter le chant des oiseaux et admirer notre beau clocher. C'est savoir que mes enfants peuvent aller jouer au city avec leurs copains sans risque, ou se balader en vélo dans le centre-ville. C'est participer tous les mois à la soirée jeux, et y découvrir des jeux de société qui égayent nos soirées et nos vacances. C'est participer à des fêtes de village sympas, où tout le monde a le sourire et où des activités sont proposées pour tous les âges.

Bref, vous l'aurez compris, à Montlaur, nous nous sentons bien ! »



## Et si on faisait connaissance autour d'un repas ?

### DEPUIS QUAND HABITES-TU LE QUARTIER ?

Je suis arrivée en 2023, à l'été 2023, quand tout le monde était en vacances.

### POURQUOI AS-TU DÉCIDÉ D'ORGANISER UN REPAS DES VOISINS ?

Parce que je ne connaissais pas mes voisins. Et il me semblait important de se présenter aux premiers arrivés de ce quartier. Nous sommes un tout petit lotissement construit dans une rue déjà bien établie. L'idée me trottait dans la tête depuis mon emménagement ; nous en parlions parfois entre nouveaux arrivants, mais, pris dans nos activités, nous ne l'avions jamais organisé. Pour la petite histoire, je croisais régulièrement une voisine, mais de son mari, je ne connaissais que la voiture !

### ET COMMENT T'EST VENUE CETTE IDÉE DE REPAS ?

Pour moi, la meilleure façon de faire connaissance est de se retrouver autour d'un verre, de manger ensemble et de partager de façon informelle. Des tables dans une rue, les gens debout discutent, des petits groupes se forment et se déforment au gré des conversations. Tout le monde participe, puisque c'est une auberge espagnole. Les gens sont libres, rien n'est imposé. Et en règle générale, c'est apprécié.

### COMMENT AS-TU ORGANISÉ ÇA ?

Tout simplement. Lors d'un apéro improvisé qui réunissait notre micro-lotissement, j'ai reparlé du repas. Les trois familles ont adhéré, on a convenu

d'une date très proche, juste avant les vacances d'été. Le lendemain, je faisais les invitations, je leur présentais, et le soir même, je les déposais dans les boîtes aux lettres ! Ça a vraiment été rapide. La date ne pouvait malheureusement pas convenir à tout le monde, mais il fallait se lancer pour une première.

### AVEZ-VOUS EU BEAUCOUP DE MONDE ?

Oui, plus que ce que j'imaginai : pratiquement tous les invités ! Certains avaient déjà des choses de prévues ce soir-là – c'était le risque de s'y prendre à la dernière minute – mais nous espérons que ça leur donnera envie de venir l'année prochaine.

### QU'AS-TU PENSÉ DE CETTE SOIRÉE ?

C'était génial ! Top ! Tout le monde a joué le jeu. C'était convivial, chaleureux. Ça crée des liens. On a passé une très bonne soirée, jusqu'à ce que l'orage s'invite à la fête. En deux temps, trois mouvements, nous avons changé de lieu, accueillis sur la terrasse abritée de l'un des voisins. Une belle vie de quartier s'annonce.

### AS-TU ENVIE DE RECOMMENCER L'ANNÉE PROCHAINE ?

Un grand oui ! Le lendemain, je n'ai eu que des retours positifs. Tout le monde était enchanté.

### À VOUS DE JOUER !

## ET SI VOUS FAISIEZ COMME CETTE HABITANTE ?

Un simple repas partagé, une date, quelques invitations glissées dans les boîtes aux lettres...  
Il suffit parfois de peu pour transformer un voisinage en véritable communauté.  
Créer du lien, c'est l'affaire de tous et ça commence souvent autour d'une table.

## UN NOUVEAU CENTRE DE TRI POUR NOS PAPIERS ET EMBALLAGES

Mercredi 2 juillet a eu lieu l'inauguration officielle de Valcopia, le nouveau centre de tri où sont amenés nos emballages et nos papiers.



Équipé des dernières technologies de tri (21 trieurs optiques, 14 équipements de tri mécaniques), Valcopia oriente les matériaux vers les filières de recyclage et de valorisation adaptées, tout en garantissant le respect des consignes de tri.

Mais disposer d'un centre de tri performant suppose de recevoir sur le site des papiers et emballages correctement triés. Sans cela, dès la réception et après contrôle des camions, l'ensemble d'une benne peut être redirigé vers l'incinération.

Quelques erreurs dans les pratiques viennent perturber le processus. Les plus fréquentes :

- > Imbriquer les emballages les uns dans les autres
- > Les déposer en les mettant dans un sac
- > Les déposer sans les avoir vidés
- > Confondre emballage en plastique et objet en plastique

**i En savoir plus :** <https://www.sicoval.fr/actualites/inauguration-du-centre-de-tri-valcopia/>

## EAU DE PLUIE : les bons gestes

Le Sicoval constate régulièrement dans les réseaux de collecte des eaux de pluie la présence d'huiles ou de peintures usagées, de solvants ou de gravats.

Or, les gravats peuvent boucher les canalisations. Quant aux huiles, solvants et peintures, ils ont un impact direct sur l'environnement, les eaux de pluie étant rendues à la nature sans dépollution préalable, ni assainissement.

Pour rappeler à chacun d'entre nous les bons gestes qui permettent d'éviter bouchons et pollutions, le Sicoval propose ce flyer.

**i En savoir plus :** <https://www.sicoval.fr/habiter/eau-et-assainissement/la-gestion-des-eaux-pluviales/>

L'eau de pluie est une richesse

**NE POLLUEZ PAS  
LES RÉSEaux D'EAUX PLUVIALES  
ADOPTÉZ LES BONS GESTES !**

**LES PEINTURES USAGÉES**  
doivent être ramenées en déchèterie ! Et les outils rincés dans un lavabo.



Lors de vos chantiers, évitez de laisser traîner **VOS GRAVATS** que les pluies pourraient transporter dans le réseau pluvial. Pensez à amener vos remblais en déchèterie !



**LES HUILES USAGÉES** (de fritures ou de vidange) se rapportent également en déchèterie.



**ICI COMMENCE LA GARONNE, N'Y JETÉZ PAS VOS DÉCHETS !**

**LES EAUX SALES** de nettoyage doivent être évacuées via le réseau d'assainissement (toilettes ou lavabos).



Contact : [accueilEPU@sicoval.fr](mailto:accueilEPU@sicoval.fr) - 05 31 84 27 98

**L'EAU, TROP VITALE**  
pour en perdre une goutte

**50 ans Sicoval**  
L'Agglo du Sud-Est Toulousain

## DERNIÈRE MINUTE



À compter de la rentrée, la mairie s'installe dans les locaux de la bibliothèque **les lundis après-midi** afin de faciliter l'accès aux démarches administratives pour tous les habitants.

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## POUR PARTIR EN VACANCES EN TOUTE SÉCURITÉ, INSCRIVEZ-VOUS À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Ce service est gratuit.

La police ou la gendarmerie effectueront alors des passages réguliers. En cas d'anomalies constatées, vous serez contacté.

Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur [service public.fr](http://service.public.fr) ou bien déposer une demande directement à la gendarmerie de Montgiscard.



## État Civil



### NAISSANCES

- > BIGNON Yanna née le 03/05/2025
- > MOTHERON DELLUC Sacha né le 04/06/2025



### MARIAGES

- > SIRAC Alice et BLANCHARD Romain le 17/05/2025



### PACS

- > GRUYEZ Jean-François et GUILLET Julie le 17/04/2025



### DÉCÈS

- > CASANOVAS Denis décédé le 29/03/2025 à Toulouse
- > PICQ Didier décédé le 13/04/2025 à Villefranche-de-Lauragais
- > MIRAL Catherine décédée le 22/04/2025 à Gimont
- > REIGNIER Janine décédée le 25/05/2025 à Quint-Fonsegrives

# Dates 2025 à retenir

## Juillet

**Jusqu'au 23 juillet**  
Exposition de l'asso ARTCBO  
«blanc de blanc» à la  
bibliothèque

## Septembre

**6 septembre**  
> Forum des associations  
> Montlaur d'hier et  
d'aujourd'hui

**13 septembre**  
Préparation des équipes et  
décors pour les jeux des 6  
Clochers

**20 septembre**  
Jeux des 6 clochers à  
Fourquevaux

**20/25 septembre**  
Exposition « Lauragais en  
résistance » (asso. Eleuthère) ts  
les j. 10/18h, église St Lautier

**21 septembre**  
Journées du patrimoine :  
visites de l'église de St Lautier  
et Chapelle de Maravals toute  
la journée / inauguration de  
l'exposition « Résistance en  
Lauragais » à 12h à St Lautier

**28 septembre**  
Rencontre du 3<sup>e</sup> trimestre des  
aînés

## Octobre

**4/5 octobre**  
Poker du Comité des fêtes

**16 octobre**  
La grande lessive  
(événement national  
artistique)

**18/26 octobre**  
Rencontre « Beaux-arts  
Montlaur »

**23 octobre**  
Club des Aînés : loto petits  
enfants grands-parents +  
castagnade

## Novembre

**8/9 novembre**  
Bourse aux jouets par le  
Comité des fêtes

**16 novembre**  
Loto des aînés

## Notez déjà Décembre

**5/7 décembre**  
Week-end d'animations de  
Noël

## La recette de Colette : les beignets de carnaval

- 400 gr de farine
- 3 œufs
- 75gr de beurre
- ½ sachet de levure
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1 c à soupe de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 zeste de citron
- 4 c à soupe de rhum

Dans une terrine **mélanger**  
la farine, les sucres, la levure,  
la pincée de sel, les œufs, le  
beurre fondu, le rhum et le  
zeste de citron.

**Pétrir** légèrement la pâte.  
Ajouter si nécessaire un peu  
de farine.

**Étaler** la pâte au rouleau en  
mince épaisseur. Découper en  
forme diverses.

Faire **cuire** dans une friture  
bien chaude. Égoutter sur du  
papier absorbant.

Laisser refroidir et sucrer au  
sucre glace.

**Bonne dégustation !**

Retrouvez-nous sur facebook,  
notre site web et panneau pocket !

